

Arguments

Conseil fédéral

La loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) constitue une solution équilibrée face à deux problèmes pressants. Elle met en place un système fiscal compétitif qui est conforme aux règles internationales et soumet toutes les entreprises au même régime, et, dans le même temps, elle renforce l'AVS. Les mesures prévues profiteront à l'ensemble de la population suisse. Le Conseil fédéral approuve le projet, en particulier pour les raisons suivantes :

Des réformes indispensables

Une place économique performante et une prévoyance vieillesse fiable sont deux éléments clés du modèle qui a fait le succès de la Suisse. Pour qu'il en soit encore ainsi à l'avenir, nous devons adapter la fiscalité des entreprises aux exigences internationales. Dans le même temps, l'AVS doit être renfloué afin que le financement des rentes reste garanti dans le futur.

Les critiques ont été entendues

Plusieurs projets visant à résoudre ces problèmes ont été rejetés aux urnes, en dernier lieu en 2017. Mais la nécessité d'effectuer des réformes est incontestée. Le présent projet tient compte des critiques et des exigences qui ont été formulées : désormais, les mesures fiscales sont plus équilibrées et une compensation sociale est prévue sous la forme d'un renforcement de l'AVS. Les villes et les communes seront en outre indemnisées de manière appropriée. Les cantons, les villes et les communes soutiennent le présent projet.

Pour un système fiscal plus équitable

Le nouveau système fiscal est plus équitable, car les entreprises seront désormais toutes soumises aux mêmes règles fiscales. À l'avenir, les sociétés qui bénéficiaient jusqu'ici de privilèges seront, dans l'ensemble, imposées plus fortement. Quant aux autres entreprises, en particulier les PME, elles paieront globalement moins d'impôts en raison des réductions fiscales prévues par la plupart des cantons. Les brèches dans l'imposition des actionnaires seront comblées.

Pour une Suisse innovatrice

Le projet encourage la recherche et le développement, ce qui permettra à la Suisse de continuer à figurer parmi les pays les plus attrayants pour les entreprises innovatrices et garantira des emplois dans des secteurs porteurs.

Un pas important pour garantir la sécurité des rentes

Le projet renforce l'AVS. Notre assurance sociale la plus importante obtiendra rapidement les moyens dont elle a urgemment besoin, ce qui devrait faciliter la mise en place de réformes structurelles.

Ne rien faire serait néfaste

Si les privilèges fiscaux ne sont pas supprimés, la Suisse devra s'attendre à ce que des mesures soient prises à son encontre à l'étranger, mesures qui seraient néfastes pour notre économie. Et sans financement additionnel, l'AVS n'aurait plus suffisamment de moyens, dans quelques années, pour verser les rentes.

Pour la population suisse tout entière

La réforme est un bon compromis. Elle contribuera à la bonne santé des finances de la Confédération, des cantons et des communes. Elle garantira en outre des emplois attrayants et renforcera l'AVS, pour le plus grand profit de l'ensemble de la population suisse.

Recommandation du Conseil fédéral et du Parlement

Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral et le Parlement vous recommandent d'accepter la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).

Oui

 admin.ch/rffa-fr